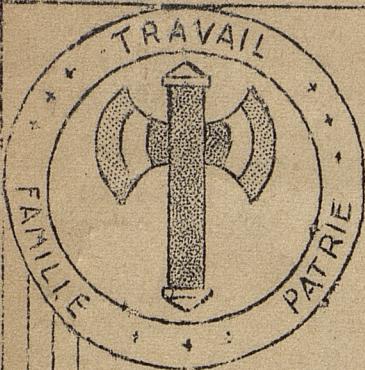


VI G. Bonn-Dieud



M.-STAMMLAGER VI/G ----- No 2 - 15 Octobre 1942

BULLETIN de la SECTION D'INFORMATION & ETUDES du
" MOUVEMENT PETAIN "

MESSAGE AU MARECHAL

L'AGRICULTURE ET LA REVOLUTION NATIONALE
par R. LAGASSE
RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND, COLLABORATION
EUROPEENNE.
par L. DUPUY

" Monsieur le MARECHAL,

" Le Sergent RENAUD, Homme de Confiance, et le MOUVEMENT
" PETAIN, au nom des prisonniers de guerre du Stalag VI/G,
" groupés en Kommandos, ont le très grand honneur de vous
" offrir leurs voeux très respectueux à l'occasion de Noël et du
" Jour de l'An.

" Nous voudrions, Monsieur le MARECHAL, que par cet hum-
" ble hommage, vous sentiez avec quelle force nous offrons notre
" fidélité, notre confiance, et notre reconnaissance à Vous, qui
" nous donnez un si merveilleux exemple !

" Nous avons foi dans les destinées de la PATRIE et cet-
" te foi, c'est à Vous que nous la devons, Monsieur le MARECHAL.
" Nous sommes heureux de vous redire, ainsi qu'à votre Gouverne-
" ment et à son Chef, quel intérêt portent les prisonniers à l'oeu-
" vre de la Révolution Nationale que vous poursuivez depuis Juin
" 1940 avec une si admirable fermeté.

" Tous nos efforts en captivité, tendent à ce que notre
" esprit de discipline, l'exemple que chacun à son échelon peut
" donner, le devoir de soi, vous soient une preuve que l'espoir et
" la confiance que vous avez mis en nous, ne sont pas vains ;

" Au trentième mois de notre captivité et à l'aube d'une
" nouvelle année, nos voeux ardents vont aussi vers la FRANCE.

" Que cette année qui s'ouvre soit le prélude d'une Paix
" grande, dans laquelle la FRANCE aura sa place parmi les grandes
" Nations.

" Monsieur le MARECHAL, nous nous permettons de vous of-
" frir au nom de tous, une œuvre exécutée par l'un de nos artis-
" tes, qui traduit dans sa réalisation, non seulement son enthou-
" siasme, mais aussi notre ardent espoir en Votre personne !

" Vous portez compter sur l'enthousiasme et l'indéfec-
" tible attachement de vos fils prisonniers qui, de loin, vous of-
" front le meilleur à eux-mêmes !

VIVE LA FRANCE !

40 P 1055 RS

MESSAGE AU MARECHAL. —

Le "Mouvement PETAIN" du Stalag VI/G a voulu que sa première manifestation soit un hommage de fidélité au MARSHAL, hommage présenté par le Stalag tout entier, à l'occasion de Noël et du 1er de l'An.

Il souhaite ardemment que l'immense majorité des camarades de Kdos s'unissent pour dire à nouveau leur reconnaissance et leur confiance au Chef vénéré dont l'admirable figure est un exemple au monde entier et qui, avec l'aide de son gouvernement, veut sauver la FRANCE.

Pour permettre à chaque prisonnier de participer personnellement à ce témoignage de fidélité, le Mouvement PÉTAIN désire que le texte du message soit lu dans tous les Kdos, et que les Hommes de Confiance et Responsables de chaque Kdo adressent à Boby RENAUD, Homme de Confiance du Stalag-Mouvement PÉTAIN, avant fin Novembre, les signatures de leurs camarades, ou au moins le nombre de participants au Message, avec le Numéro du Kdo.

Le buste du MARÉCHAL exécuté par notre camarade Pierre DUPIRE, sera joint au Message et offert au nom de tous.

L'AGRICULTURE ET LA REVOLUTION NATIONAILE

J'ai à vous parler aujourd'hui de l'œuvre de MARECHAL dans le domaine agricole. Cette œuvre est cohérente, et c'est là un point essentiel et nouveau pour l'agriculture française. Là plus qu'ailleurs, le social et l'économique réagissent l'un sur l'autre, et sont, de ce fait, étroitement solidaires. Cette reconstruction entreprise dans des conditions particulièrement difficiles et à un moment où le gouvernement est obligé de faire vivre toute la population française avec les seules ressources de l'agriculture métropolitaine, a dû imposer à tous une très lourde "administration du ravitaillement". Il faut donc se garder de la confondre, elle, qui est fatallement tracasserie et paperasserie, avec l'organisation professionnelle que nous allons étudier.

Très volontiers, les adversaires de l'œuvre de redressement François, se servent de cette confusion possible pour jeter le trouble dans les esprits. De même, pour beaucoup de travailleurs, une crainte est née d'entendre dire et répéter que la France est avant tout agricole, qu'elle redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une nation agricole. Cela ne veut pas dire que la France doit être un pays uniquement agricole. Il n'est pas question, il n'a jamais été question, de ramener notre pays au rang secondaire d'une nation uniquement agricole. Il nous faut au contraire une industrie puissante et un commerce actif. Pour la vie du pays, il est indispensable qu'un équilibre parfait règne entre les trois branches de l'activité nationale : agriculture, commerce, et industrie.

En proclamant qu'avant toute chose, il fallait remettre en honneur l'agriculture, le MARÉCHAL n'a fait que reprendre une politique qui a toujours été celle des gouvernements de la France lorsqu'il fallait sortir d'une crise grave.

Vous rappelerais la politique du Roi Henri IV et de son ministre Sully, lorsqu'ils reviennent au "Labourage et Pâturage" pour réorganiser le pays après le désordre des Guerres de Religion et lui rendre sa prospérité ? De même, n'est-ce pas par l'agriculture que notre pays se releva, après la guerre Napoléonienne et les Cent Jours, qui laissaient une France battue, entièrement occupée par l'ennemi ? Aujourd'hui, nous nous trouvons à nouveau devant une très grave crise et, par malheur, avec une agriculture très affaiblie.

Je livre à votre réflexion quelques chiffres :

En 1802, les ruraux représentaient 75 % de la population française. Ils n'en représentent plus actuellement que 48 % et ce, malgré l'augmentation de la population.

Depuis 50 ans, 15 % des fermiers sont partis et plus de 25 % des ouvriers agricoles.

Le paysan quittait sa ferme; sans doute l'exode de la campagne...

vers la ville est normal, mais dans une certaine proportion. Mais cette proportion était largement dépassée puisque des terres étaient abandonnées. On me dira que cet abandon était dû à la dénatalité ! C'est exact. Le manque de naissances creusait des vides à la campagne et à la ville. Mais cela n'explique pas pourquoi, en 1936, dans une seule région de France, 30.000 familles paysannes quittèrent le sol qu'elles cultivaient pour aller habiter la ville ? La véritable raison de ce départ, c'est que le travail de la terre est dur et que ce travail ne payait plus.

Le travail de la terre est dur. Je n'insisterai pas; beaucoup peuvent nous le savent par expérience ancienne ou récente. De plus, la campagne offre peu de distraction et peu de confort. Et enfin, par dessus tout, l'agriculture est tributaire du temps. Un orage, la grêle, peuvent en une heure réduire à néant ou compromettre le travail de toute une année. Toutes ces choses : travail pénible et long, insécurité, manque de confort et de distractions, le paysan est prêt à les accepter, à condition de bien gagner sa vie. Mais si comme ces dernières années la culture reste enlisée dans une crise insoluble, si ses produits ne se vendent plus, ou dans de mauvaises conditions, alors la ville, avec son travail réduit, ses dimanches de repos, ses salaires élevés, devient pour les jeunes un attrait puissant. Le paysan n'admet plus de travailler davantage et d'être payé moins et souvent aussi d'être méprisé. Lorsque l'on songe que l'ouvrier agricole, père de famille, a été le dernier à bénéficier des allocations familiales, c'est à se demander si, vraiment, il n'était pas comme un Français de seconde zone, et dans plus d'une contrée, le salaire de l'ouvrier agricole était un salaire de misère !

Les gouvernements successifs tentèrent, souvent malencontreusement, de redonner de l'essor à l'agriculture, par des droits de douane protecteurs, des exemptions fiscales, la prise en charge d'excédents de récolte, l'office du blé. Cependant, le cultivateur était handicapé dans tous les domaines par son isolement; isolement devant les acheteurs et les vendeurs, isolement en face des progrès techniques et que ses faibles moyens financiers ne lui permettaient pas d'adapter à son exploitation. Pour remédier à cet isolement, une loi était votée en 1884, créant les syndicats professionnels pour l'étude et la défense des intérêts économiques agricoles.

Rapidement, le syndicalisme agricole prit de l'extension : 2000 en 1900; 5000 en 1910; 15000 en 1930. Pour coordonner et orienter l'activité de ces syndicats, des unions et fédérations régionales s'étaient créées. Elles-mêmes, à leur tour, étaient fédérées en une Union Nationale des syndicats agricoles.

SUR QUEL PLAN SE PLACAIT CE SYNDICALISME AGRICOLE ?

Du point de vue social, il fut, dès l'origine, mixte, c'est-à-dire réunissant dans un même syndicat : propriétaires non exploitants, métayers et ouvriers. Ce fut seulement en 1936 que l'on vit apparaître quelques syndicats de classe, les uns spécifiquement ouvriers d'une part, et les patronaux d'autre part, d'ailleurs peu nombreux, puisque la grande culture n'exploitait en France que 17 % de la totalité du territoire cultivable. La grande majorité des syndicats agricoles était donc mixte, c'est ce qui rendit possible, grâce au climat favorable qui y régnait, des accords particulièrement délicats entre les différents membres de la profession.

Du point de vue économique, le syndicalisme agricole revêtit des aspects multiples : syndicats d'achats en commun, syndicats de lutte contre les ennemis de la culture, syndicats d'élevage. Sous des différents aspects, il permit aux cultivateurs de suivre le progrès.

Dès 1900, il put s'occuper de la branche spécialisée des assurances dont le développement fut aussi rapide. En 1935, il existait 14700 caisses locales d'incendie assurant 34 milliards de francs et 12500 caisses locales accidents du travail, assurant 1 milliard 700 millions de salaires.

Enfin, en 1920, une loi donnait un statut légal aux coopératives agricoles.

La même année, la loi du 5 Août organisait le Crédit Mutuel Agricole, dont les caisses faisaient des prêts à long et à court terme aux cultivateurs, soit pour la reprise, soit pour la marche d'une exploitation et

.. ce, à des taux réduits et en tout cas introuvable ailleurs.

L'agriculture, en 1940, disposait donc d'une organisation syndicale solide, où tous les membres de la corporation étaient représentés.

Cette organisation pouvait paraître cohérente. L'était-elle ? Donnait-elle aux ruraux les moyens de se défendre sur le plan économique et social ?

Il faut affirmer qu'il n'en était pas ainsi. Des principes fondamentaux avaient été oubliés ou plutôt écartés : comme la responsabilité des chefs à chaque échelon. Tous les groupements dont nous venons de parler résultaient d'initiatives privées, ils reposaient sur le dévouement de quelques hommes éminents. Mais là où de tels hommes ne s'étaient pas trouvés, une région entière était sans organisation. Ailleurs, une coopérative indépendante se livrait, sans contrôle, à des opérations risquées, et courait à la faillite. Ailleurs encore, la politique s'était à ce point emparée de l'organisation syndicale, qu'il n'y avait pas une commune de certaines régions qui n'eût ses deux syndicats ruraux : le "rouge et le blanc" alors que là, comme partout, le Français doit être uniquement : Bleu, Blanc, Rouge !

En résumé : défaut d'unité, de hiérarchie, d'autorité.

Il ne faut pas croire que personne n'avait vu cet état du syndicalisme agricole ! Bien des hommes jeunes, parfaitement au courant des problèmes à résoudre, et placés depuis 1936 à des postes importants, avaient entrepris une ardente campagne pour donner au syndicalisme agricole une vigueur nouvelle.

" Nous demandons un statut organique de nature à permettre à l'organisation professionnelle d'atteindre les buts qu'elle s'assigne, en appiquant les moyens qu'elle préconise.

" Il faut une discipline, il faut pouvoir faire respecter cette discipline, l'imposer s'il est nécessaire.

" La corporation agricole seule, sous le contrôle de l'Etat, est en mesure de délibérer des intérêts de ses membres et d'appliquer les décisions prises".

Et cela, les gouvernements d'alors étaient dans l'impossibilité de l'accorder, car de tels principes étaient incompatibles avec l'ordre existant, et exigeaient une révolution complète.

Nous venons de voir que l'agriculture était la mieux préparée à recevoir une organisation professionnelle, aussi le 2 Décembre 1940, le MARECHAL l'en a dotée.

Le MARECHAL a dit : Je referai une France " très nouvelle et très ancienne ". Ceci s'applique parfaitement à la Charte de l'Agriculture.

Très nouvelle : En effet, la Charte donne une organisation cohérente, basée sur des principes nouveaux (du reste ce sont les mêmes principes que l'on retrouve dans toute l'œuvre du MARECHAL).

Très ancienne ! Elle utilise pour la construction qu'elle se propose tous les matériaux que, depuis 60 ans, le syndicalisme agricole avait massé, les classant, les coordonnant, les organisant, mais n'en détruisant aucun.

Voyons donc la Charte Agricole, et pour la suivre avec plus de clarté, voyons d'abord, en première partie, les organismes créés, et en deuxième partie, le fonctionnement même de ces organismes et ce qu'ils apportent de neuf.

Commençons donc par l'armature.

La loi distingue trois catégories d'organismes ayant des rôles nettement différents :

I - LES ORGANISMES CORPORATIFS, qui sont ceux qui constituent le métier organisé, ceux qui détiennent aux divers échelons : pouvoir de décision et de règlement et qui s'occupent directement de toutes les questions sociales.

Les divers échelons, vous les connaissez, ce sont les mêmes que pour la Charte du Travail.

A la commune : le syndicat agricole corporatif communal.

A la région : l'Union agricole corporative régionale.

A l'échelon national : le Conseil National Corporatif Agricole.

2 - LES ORGANISMES ÉCONOMIQUES qui font, pour le compte de la profession, toutes les opérations commerciales : ventes, achats, assurances, crédits, études des marchés et des prix.

3 - LES ORGANISMES TECHNIQUES - dont dépendent les laboratoires, centres d'essais, centres de recherches de la profession.

Voici l'examen rapide de l'armature de l'organisation professionnelle agricole. On pourrait croire que rien n'est changé, cependant, avec un peu d'attention, on s'aperçoit de l'immense progrès réalisé et qu'enfin, les désirs tant de fois exprimés par les ruraux sont comblés.

Voyons ensemble les progrès réalisés et la différence entre les deux organisations : l'ancienne et la nouvelle.

Jadis, là où le syndicalisme était actif, des commissions partaires réglaient entre leurs divers membres : propriétaires et fermiers, patrons et ouvriers, les questions sociales et économiques, mais ces accords n'étaient valables que pour les membres qui voulaient bien les respecter. Ensuite, les Unions élargissaient ces accords sur le plan régional, mais très souvent tous les syndicats d'une même région n'étaient pas adhérents à la même union régionale. Il s'en suivait que les mesures prises ne touchaient qu'une partie des membres de la profession et que les résultats étaient limités.

Aujourd'hui, l'organisation professionnelle est unitaire, et la profession dispose du pouvoir de réglementation. Les règlements qu'elle édicte, les accords auxquels elle abouti, une fois acceptés et enregistrés par les Commissions du Gouvernement, ont force de loi dans la circonscription intéressée, et ce, pour tous les membres de la profession, syndiqués ou non.

Autrefois, tel cultivateur qui était très heureux de bénéficier des organismes économiques mis à sa disposition par son syndicat, se désintéressait absolument de la partie sociale. Il sera obligé aujourd'hui d'en accepter et les avantages et les obligations.

Avant, les conseils de direction des différents organismes professionnels étaient indépendants les uns des autres et il fallait, lorsqu'une action commune était nécessaire, d'interminables et fastidieux palabres pour aboutir à un résultat.

Maintenant, du haut au bas de l'échelle de l'organisation professionnelle, la notion de l'autorité est fortement rétablie.

1 - Autorité du Conseil National sur toute l'organisation.

2 - Autorité de l'Union Régionale sur toute la région.

3 - Autorité du Syndicat communal sur toute la commune.

que cette autorité, que ce puvoirs, ne vous effraye pas, car à cette autorité, correspond une responsabilité. Voici une des pièces essentielles de l'édifice : la responsabilité de chacun au poste qu'il occupe.

Hier, personne de responsable.

Irresponsable, le cultivateur qui trompait sur la marchandise livrée; irresponsable, les organisations syndicales; du bon travail était fait, certes, mais uniquement grâce à la compétence et au dévouement de certains; et là où se trouvait un mauvais berger, il n'avait de compte à rendre à personne.

Aujourd'hui, les responsabilités sont nettement établies.

AU CONSEIL NATIONAL : le délégué général et son conseil sont responsables de toute l'organisation professionnelle vis-à-vis de l'Etat, et les Commissaires du Gouvernement sont là pour sanctionner cette responsabilité.

A L'UNION CORPORATIVE REGIONALE : même chose, même responsabilité devant le Conseil National.

AU SYNDICAT COMMUNAL : responsabilité devant l'Union Régionale, et jusqu'au...

.. cultivateur qui est responsable des déclarations qu'il fait et des produits qu'il livre. S'il manque à son devoir, s'il fraude, il peut être exclus de toute l'organisation agricole.

Autorité, hiérarchie, responsabilité sont toujours les trois grands principes sur lesquels s'appuie le MARECHAL et avec lesquels il entend remettre la FRANCE debout.

Mais ces principes, il faut le souligner, n'impliquent nullement un cadre rigide, unique, absolu, ainsi que voudraient le faire entendre des critiques malveillantes. En Octobre 1940, le MARECHAL dit : " Des solutions efficaces devront être adaptées aux divers métiers. Telle solution qui s'impose pour l'industrie n'aurait aucune raison d'être pour l'agriculture familiale qui constitue la base de l'économie de notre pays ". C'est ainsi que nous avons une organisation professionnelle agricole fondée sur un syndicalisme familial, mixte, et non obligatoire.

Familial, parce que tous les membres d'une même famille travaillent sur la même terre.

Mixte, parce qu'à la campagne les différences sont très minimes et les conditions voisines.

Non obligatoire, parce que, respectant l'attachement du paysan à sa liberté.

L'accueil fait par le pays à la Charte de l'Agriculture permet tous les espoirs; le travail entrepris partout pour unifier, coordonner ce qui existait, c'est-à-dire fondre en une seule, les organisations rivales, délimiter les circonscriptions, nommer les chefs et, ensuite, créer là où rien n'existait, a demandé environ un an. La première Union Régionale est constituée le 28 Octobre 1941, c'est : l'Union Régionale du Finistère et des Côtes du Nord. Pour la fin 1941, dans la Somme, le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine & Marne, l'Allier, les Pyrénées Orientales, les départements du Sud-Est. Les fusions de syndicats sont en voie d'aboutissement, partout les syndicats corporatifs locaux se créent. En 1942, la corporation voit son plein essor, et en plus de tous ces efforts tendus à un but primordial : le ravitaillage de la FRANCE.

L'agriculture a répondu entièrement à l'appel du Gouvernement et a gagné la bataille du blé, la soudure a été faite. Sans doute de grandes villes ont parfois été mal ravitaillées, mais il n'y a pas eu de famine.

" Je songe, a dit le MARECHAL, à nos paysans qui, sans main-d'œuvre, sans engrangis, sans sulfate, ont réussi à obtenir des résultats supérieurs à ceux de l'an passé ". Cela permet tous les espoirs pour l'avenir et met en bonne place l'agriculture française dans l'économie européenne de demain.

Apport non quantitatif mais qualitatif.

Pour les vins fins, notre capacité d'extension de production est considérable si nous en trouvons les débouchés.

Dès que notre cheptel sera reconstitué, nous pourrons également devenir fournisseur de viandes de toutes catégories.

Nous fabriquons des fromages dont la renommée a largement dépassé nos frontières.

Nous possédons des races de chevaux d'une valeur exceptionnelle et les Etats-Unis eux-mêmes nous achetaient chaque année des reproducteurs percherons.

Ainsi, malgré toutes les difficultés, les paysans nous ont donné un magnifique exemple de foi, de courage, et malgré leur individualité, d'unison. Il est normal, il est réconfortant, que cet exemple vienne de ceux qui, à travers l'histoire, ont toujours été au premier rang pour défendre le pays.

Cela confirme de façon éclatante cette phrase du MARECHAL, lorsqu'il dit, en parlant de la paysannerie française et du peuple de France en général : " J'ai ausculté les membres de ce pays, et je les ai trouvés sains ".

RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND, COLLABORATION EUROPÉENNE

Après que le sort des armes eut décidé, d'une façon écrasante, la défaite de la France, la plus cuisante de notre histoire, un vieillard, le Maréchal PETAIN, dut tirer les conséquences de la politique sans scrupule des responsables de la guerre, reconnaître que la France était vaincue et signer l'Armistice de Compiègne. Il évite l'effondrement total de la France, en prenant, (et cela d'une façon toute légale, sans équivoque), les rênes du gouvernement, assisté du clairvoyant politicien qu'est LAVAL, au moment même où, par la proposition CHURCHILL à Paul REYNAUD, l'Angleterre tentait d'opérer la fusion avec la France, afin de disposer de toutes nos forces restées disponibles. C'en eut alors été fait de notre malheureux pays. Ce grand patriote qu'est le MARÉCHAL aura au moins empêché l'immolation complète de la France, victime de la perfidie anglaise.

Une immense misère s'est étendue sur notre pays, misère, il faut le reconnaître, que l'Allemagne n'a pas voulue. Des centaines de milliers de morts et de blessés, un million et demi de prisonniers, plusieurs millions de réfugiés, ceux-ci également victimes de la prétendue barbarie allemande. Un aussi tragique bilan était-il nécessaire ?

Une question se pose aujourd'hui : comment ces deux pays voisins vivent-ils désormais, toutes les tentatives de réconciliation ayant toujours échoué jusqu'à présent ?

Pour la France, c'est la base primordiale de son avenir politique, elle doit donc chercher et trouver la possibilité de vivre en bon voisinage avec l'Allemagne, chose qu'elle avait dédaigné avant la guerre et dont elle subit le préjudice.

C'est donc à nous, Français, quelles que soient nos convictions, de chercher à comprendre les rapports historiques de ces deux nations, les faits préalables à la guerre, le cours qu'elle a suivi et les possibilités d'entente.

Quoiqu'ayant terriblement souffert de ce traité - ce diktat - de Versailles, source de misères, de souffrances, d'humiliations, sans cesse renouvelées dont, il faut bien l'avouer, la France fut l'une des instigatrices, le peuple allemand, au lieu de nourrir des idées de vengeance, tentait au contraire des efforts de réconciliation avec nous. Cette entente sincèrement désirée et par le peuple allemand et par son Führer, sans atteinte à notre souveraineté nationale, devait créer un ordre nouveau, assurant pour des siècles une paix féconde à l'Europe. Pourquoi donc toutes ces propositions ne furent-elles pas acceptées, mais au contraire dépréciées, calomniées ? seuls des intérêts particuliers, des buts politiques, financiers, et même impérialistes, tendaient à torpiller sournoisement tous ces efforts de réconciliation. Pourquoi donc nos dirigeants à cette époque là se laisseront-ils manœuvrer par les instigateurs anglais, la juiverie internationale, elle-même soutenue par les émigrés haineux qui voyaient là, avec juste raison dans cette réconciliation, l'effondrement de leur puissance impérialiste et capitaliste et dont les intérêts étaient d'envenimer et même de réduire à néant les rapports amicaux entre ces deux nations ? Pourquoi donc ne pas avoir écouté à ce moment la voix de la raison ? Pourtant le 6 Décembre 1938, un gros espoir était né, lorsque la France et l'Allemagne signèrent à cette date la convention de travail en commun pour la paix. On pouvait presque croire que la réconciliation était un fait accompli et que la Paix on résultait. Hélas ! dix mois plus tard la France déclarait la guerre à l'Allemagne, entraînée dans ce fol conflit par la perfide Angleterre.

Le résultat de cette guerre pour nous, nous ne le connaissons que trop bien avec son tragique bilan. Il aura donc fallu notre défaite écrasante pour rétablir un contact franco-allemand sous l'égide du Führer Adolf HITLER et de notre vénéré Chef, le Maréchal PETAIN qui trouve dans la personne du Président LAVAL un collaborateur avisé et éclairé avec qui il cherche à réaliser un ordre nouveau pour la France.

Pour cela, il faut que la France abandonne ses préjugés surannés et assume les devoirs compatibles avec sa force, ses aptitudes spéciales et les intérêts de l'Europe. Aujourd'hui, une communauté s'établit entre les peuples continentaux européens et une large place est réservée à la France...

.. dans cette communauté. Cette place, elle ne l'acquerra que dans un travail sain et noble, en justifiant la confiance que l'Allemagne place en elle.

Le rapprochement franco-allemand est le mct d'ordre de la politique préconisée à Montoire, tâche difficile et délicate car elle ne peut être entreprise que par de vrais Français et aussi de vrais Allemands, c'est-à-dire par des hommes aimant tout d'abord leur patrie, ayant compris, grâce à l'histoire en particulier, que c'est l'intérêt même de ces deux pays qui impose le rapprochement. Ce n'est que dans la dignité et dans l'honneur que nous pourrons aboutir à un rapprochement solide, durable. Plus de gauche, plus de droite, mais de vrais Français pensant et agissant en bons Français. Ce rapprochement avec l'Allemagne n'implique pas un rapprochement unilatéral en faveur de l'Allemagne, non; encore moins un assujettissement de la France. Chacun doit rester dans son cadre national en lui conservant sa doctrine propre, ses habitudes, ses mœurs, son caractère, mais chacun apportera en revanche ses ressources physiques, matérielles et morales qui, particulièrement pour nos deux pays, se complètent admirablement bien. Un amalgame de toutes ces richesses réciproques, que de beaux projets, que de belles réalisations à effectuer !

Faisons table rase de tous nos préjugés à l'égard de l'Allemagne, abandonnons cette politique historique, classique, traditionnelle de l'ennemi héréditaire et qui doit être pour nous l'ami de demain dans la collaboration pour un ordre nouveau, plus juste, dans notre continent européen. Evénement historique qui s'affirme, s'impose par sa nécessité absolue avec une force à laquelle rien ne saurait résister.

Ce rapprochement se réalisera d'autant mieux qu'il sera voulu par ceux surtout qui auront compris pour avoir souffert. A ceux-là donc, d'éclairer les indécis, les hésitants, sur les conséquences bienfaisantes d'un tel mouvement qui doit apporter un renouveau national, la paix, la tranquillité européenne pour des siècles. Elle sera, cette collaboration, parce qu'elle est humaine, logique, dans l'intérêt collectif de la communauté européenne, mettant un terme une fois pour toutes, à ces éternelles querelles qui ont tant de fois ensanglanté l'Europe. Qui empêcherait de réaliser ce que les peuples veulent sans aucun doute ?

Mais cette collaboration, basée sur l'idée du travail en commun et s'étendant à chaque peuple européen, comporte des droits et des devoirs. Il faut donc préparer la voie aux devoirs de la Nouvelle Europe; celle-ci doit s'effectuer par une mobilisation générale de la conscience européenne. Ici donc un devoir d'éducation s'impose à l'intelligence des peuples. Cette éducation doit être faite par les éléments qui possèdent déjà cette culture, ce sentiment des idées nouvelles, de l'ordre européen. L'Europe, jusqu'ici divisée par des luttes insensées d'Etats, de classes, vient de se regrouper pour écarter en commun le danger qui la menacait.

Une lutte gigantesque est engagée à l'Est européen, dont le résultat final décidera, soit de l'épanouissement complet de la culture européenne, de sa vie spirituelle et morale, soit de l'effondrement total de ce bel avenir aux horizons nouveaux.

Nous, Français, ne pouvons pas être indifférents au sens des événements devant l'œuvre grandiose dont nous serons demain les bénéficiaires, nous aussi. Notre position doit être nette, commandée par la raison et le bon sens; car de cette guerre qui n'en est pas une, mais bien plutôt une révolution européenne, doit naître une paix véritable, durable, d'où jaillira cette Europe Nouvelle qui engendrera la sécurité pour tous et un monde meilleur que celui que nous avons connu jusqu'alors. Chacun apportera par son travail, son énergie, sa persévérance inlassable à bien faire, sa grande part à la communauté européenne. C'est donc une nouvelle mentalité que nous devons nous créer; une âme collective doit dominer en nous, dans l'accomplissement de nos devoirs, si nous voulons voir une collaboration européenne efficace.

Cette unification européenne se réalisera d'autant mieux que sera implantée tout d'abord l'organisation des masses, bien entendu dans le respect des aspirations nationales, de l'indépendance culturelle et des affinités nationales des peuples européens. Les peuples de même sang seront...

.. cette fois groupés en nations et non plus, comme auparavant, répartis en zones d'intérêts d'empires mondiaux.

Le drame que nous venons de vivre et qui se déroule encore est donc le présage certain d'une renaissance de la vie.

C'est pourquoi nous devons nous rallier activement à la politique menée par notre vénéré chef, le Marechal PETAIS, et le Président LAVAL. Ils ont compris, eux, depuis longtemps, déjà, la voie du salut de notre pays.

Le MARECHAL, pleinement conscient des problèmes qui se posent aujourd'hui, agissant dans l'intérêt même de son pays auquel il a fait don de sa personne, fait en sorte que la France participe à cette construction européenne dont elle ne peut être absente.

La France renait aujourd'hui parce qu'elle se libère enfin de ses influences néfastes. Devant son destin chargé d'avoir le plus fécond en joie, elle accepte sincèrement de se rapprocher de l'Allemagne et de participer à l'édification d'une Europe nouvelle.

C'est en nous surtout, que le MARECHAL place sa plus grande confiance pour la réalisation de ce travail rénovateur. A nous donc de justifier cette confiance par notre adhésion et notre dévouement à la juste cause du MARECHAL qui est celle de notre FRANCE, terre de tous nos espoirs, de toutes nos pensées, de tout ce qui nous est cher.

Sergent Léon DUPUY
Arb. Kdo 390

DANS LES KOMMANDOS - Conférences de la quinzaine :

- BERNARD - "Suivre le Maréchal PETAIN, suivre LAVAL", le II Octobre au Kdo 752, Welldorf avec les Kdos présents ou représentés : 756, Gusten, 762, Rodingen, 763. Spiel, 766, Ameln.

CHAUVER - "Servir", le 4/10 au Kdo 504 et le 10/10 au Kdo 523.

DUMOND - "La question de l'Or", le 4/10 au Kdo 321, Brasschoss; le 8/10 au Kdo 323, Haus zur Mühlen; le III/10 au Kdo 366, Leuscheid.

KOMMANDOS VISITES -

- BERNARD - le 3/10, Kdo 175, Euskirchen; le 4/10, Kdo 695 Papier Fabrik
Düren; le 15/10, Kdo 225 Oberkassel.

NOTE POUR LES CAMARADES AYANT BESOIN DE RENSEIGNEMENTS :

Nos services s'efforcent de répondre à toutes les demandes qui leur sont adressées concernant les réformes exécutées en France et touchant leur profession.

-----o--o--o-----

APPEL AUX ARTISTES et ARTISANS D'ART

(Communiqué de la Section Arts plastiques)

Vu le grand succès remporté par l'EXPOSITION " ARTS & INGENIOSITE" organisée l'année dernière à Noël au Stalag VI/G, nous avons pensé faire appel une seconde fois à tous pour nous permettre de répéter cette manifestation au prochain Noël, celui de 1942.

Tous les envois de l'année dernière attestent une réelle valeur de goût et d'ingéniosité et notre but serait cette fois, étant donné que nous disposons d'une salle beaucoup plus grande, de faire beaucoup mieux.

Chers camarades dessinateurs, peintres, sculpteurs, ferronniers ou artisans d'art, vous n'êtes pas sans vous être remis de nouveau à l'ouvrage pendant cette nouvelle année de captivité.

Sinon, mettez-vous aussitôt au travail pour nous adresser, à une date qui ne devra pas excéder le 20 Décembre prochain, vos travaux, lesquels nous en sommes certains, prouveront que malgré la longueur de cette déprimante captivité, vous continuez à vous intéresser à l'Art et à ses mille possibilités.

... Comme l'année dernière, préférant donner à notre Exposition un...

----- Page 10 ----- " MOUVEMENT PETAIN " -----
... caractère d'art plus véritable, nous n'accepterons pas de copie.
Notre présentation comportera encore les cinq sections suivantes :

- 1) - Peinture, dessin, croquis.
- 2) - Sculpture.
- 3) - Sculpture bois.
- 4) - Objets de bois et marqueterie.
- 5) - Objets métal et divers.

pour lesquelles Mr le Commandant du Stalag a eu la bienveillante de nous accorder une somme de Six cents Marks de prix.

Ceux qui auraient besoin de matériel (pinceaux, couleurs, etc...) vous devront bien m'en faire la demande à : la Section des Arts Plastiques, du Mouvement PETAIN, par l'intermédiaire de leur Homme de Confiance. Nous leur en ferons la livraison dans la mesure de nos possibilités.

Nous comptons que, comme en 1941, notre appel aura encore le même succès, si ce n'est plus grand, et vous souhaitons bon courage.

Au travail !

Le Responsable de la Section des
Arts Plastiques

P. DELPIRE

TABLEAU D'HONNEUR DU MOUVEMENT PETAIN

Chaque jour qui passe nous apporte de nouvelles preuves de ce bel esprit communautaire qui anime les prisonniers de guerre français.

Nous ne voulons pas manquer de désigner, à titre d'exemple, à nos camarades, le magnifique geste du petit Kdo 379 d'Utweiler :

Vers mi-septembre, nos camarades qui depuis longtemps déjà donnaient un splendide exemple de solidarité, ont voulu faire plus encore; c'est alors que chacun puissant dans son colis venu de France, apportant sa quote part personnelle, contribua à constituer un total de 40 kgs de VIVRES qui furent immédiatement distribués à nos camarades du Kdo 379 moins favorisés.

Le MARECHAL a raison de compter sur ses fils prisonniers qui font preuve journallement du plus bel esprit communautaire, ayant compris l'appel du "MOUVEMENT PETAIN".

Le Kdo 379 méritait d'être à l'honneur, son exemple nous est un précieux enseignement.

COMMUNIQUE DU BIBLIOTHECAIRE

Les Kommandos qui possèdent des livres d'études dont ils n'ont plus l'usage, sont priés de bien vouloir les retourner à la Bibliothèque du Stalag : (Mouvement PETAIN - Bibliothèque - Homme de Confiance du Stalag VI/G - BONN/Rhein - Lager Hardthöhe). Si demande est faite, une autre série pourra leur être envoyée.

Il reste néanmoins que pour l'échange des "Bibliothèques de Kommandos" (composées à peu près uniquement de romans), les échanges se font à l'Abschnitt.

Le Bibliothécaire.

